



**COMPTE-RENDU DE RÉUNION SYNDICALE**

**SÉANCE DU 24 AOÛT 2020**

L'an deux mille vingt, le lundi 24 août à 19 h 00, le Conseil du SIRP de Bieujac - Saint Pardon de Conques, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Saint Pardon de Conques, sous la présidence de M. Gilbert BLANGERO.

Étaient présents :

Membres titulaires :

M. BLANGERO Gilbert, président, M. BIRAC Frédéric, vice-président, M. BORDESSOULLES Ludovic, M. PAING Jean-Baptiste, Mme PIERS Laetitia

Membres suppléants :

M. MAGOT Remy, M. NORMANT Guillaume, M. RASSIS Christophe.

Absents avec procuration :

Mme DARRIET Mélanie à M. NORMANT

Absent : M. BOUTIN Bernard, Mme CLOES Séverine, M. LALANNE Laurent

Secrétaire de séance : Ludovic BORDESSOULLES

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du compte-rendu du 29 juin
- Tableau des effectifs au 1er octobre 2020
- ICAP

**1) Approbation du compte-rendu**

Le compte-rendu du 29 juin est signé et approuvé à l'unanimité.

**2) Tableau des effectifs au 1er octobre 2020**

M. BLANGERO présente le tableau en précisant le nom, la ou les fonctions et le nombre d'heures de chaque agent.

M. BIRAC fait un rappel sur la législation et pointe la nécessité de fournir plusieurs fiches de postes aux agents assurant plusieurs fonctions. Il est aussi nécessaire de séparer le nombre d'heures de chaque fonction pour les agents assurant plusieurs fonctions.

Un contrôle sera effectué pour vérifier et mettre en conformité si nécessaire.

Concernant les personnels contractuels, aucune titularisation prévue. Un avis de prudence a été mis en avant à cause de la possible fermeture d'une classe à Bieujac.

Vote à l'unanimité.

### 3) **ICAP**

M. BLANGERO présente les différents devis.

Coût investissement 3988.88 €, coût fonctionnement annuel 1164 €, aide de la CAF 1650€,

FCTDA 670.48 €

Coût pour la première année : 3502.88 €

Coût pour la deuxième année : 1164 €

Coût pour la troisième année : 493.52 €

M. BIRAC présente le logiciel. Avis global favorable.

Le dossier d'aide doit être déposé à la CAF au mois d'octobre. Attente retour de la CAF validé avant investissement.

Vote à l'unanimité de la décision d'investissement.

### Questions diverses

- a) M. BLANGERO fait un point des travaux : A Bieujac : toiture, plafond, luminaires, cumulus, machine à laver.
  
- b) M. BLANGERO fait un point sur les finances :
  - Budget travaux non dépassé malgré les imprévus.
  
  - Présentation étude coût investissement copieur. Engagement contractuel en location jusqu'en 2021, projet à soumettre au vote du conseil dans le courant de l'année.
  
  - Présentation coût facturation cantine année 2019/2020 suite à subvention prévue impossible à avoir : manque 2814 €.  
Pas de remise en question de la facturation au quotient familial et de retour à l'ancien système (tarif unique) pour le moment.  
Mener une réflexion sur les aides possibles et/ou sur le tarif pour limiter cette perte.
  
- c) M. BLANGERO fait un point sur le protocole COVID pour la rentrée.  
Plus de distanciation entre les élèves,  
Plus de restriction sur l'utilisation des jouets,  
Lavage des mains obligatoire,  
La prise de température n'est plus obligatoire. Suite à échanges et avis pour et contre, la majorité a voté de ne plus faire de prise de température systématique à l'entrée de l'école.  
Il est cependant possible à un agent de faire ce contrôle si doute et de refuser un enfant présentant une température supérieure à 38°.

Il sera également rappelé aux parents de faire appel au bon sens et ne pas porter leurs enfants à l'école en cas de doute.

Le protocole n'est pas clair sur l'attitude à adopter en cas de cas déclaré dans le courant de la journée. M. RASSIS se propose de se renseigner pour éclaircir ce point.  
Pour le moment, l'attitude adoptée sera celle décrite dans le protocole précédent.

- d) M. BLANGERO fait un point sur les changements pour la rentrée :  
Signature obligatoire d'un registre à la sortie de l'école. M. BIRAC rappelle le cadre légal de ce document qui doit être conservé pendant cinq ans.  
Une note sera faite aux parents pour préciser cette mise en place.

Pas de changement d'horaires. Une réflexion sera menée suite à la mise en place du logiciel de pointage sur des évolutions possibles : homogénéisation des horaires des écoles, facturation de la garderie à l'heure ou à la demi-heure, etc...

Mise en place d'une main courante téléphonique.

Une réunion de rentrée sera faite avec tous les agents le lundi 31 Août 2020 à 14H. Un rappel des attitudes à avoir dans le cadre de leurs missions sera fait ainsi qu'une présentation des changements.

- e) M. BLANGERO fait un point sur les mails échangés concernant le changement du logo.  
M. BIRAC rappelle le cadre légal d'un tel changement :  
C'est en conseil syndical que doit être décidé de faire un tel changement et ce n'est que lorsque le conseil en a débattu que la commission peut travailler sur le sujet et faire des propositions et non l'inverse.  
Le sujet sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Fin de la séance à 21h50.